

Concept pédagogique de la Crèche du Luxembourg

A. IMAGE DE L'ENFANT

Le concept de la Crèche se base sur l'image de l'enfant compétent, social et qui jouit de droits fondamentaux.

a. ENFANT COMPÉTENT

« L'enfant ne joue pas, il vit. Il vit très sérieusement en s'impliquant de tout son être, de toutes ses fonctions, de toutes ses émotions, dans chacun de ses actes, dès sa naissance. »ⁱ

A sa naissance l'enfant est doté de compétences, de capacités innées à se construire harmonieusement, il est actif par lui-même et spontanément intéressé à son environnement. Il va évoluer et se développer harmonieusement si cet environnement adéquat correspond à son niveau de compétences et s'épanouir grâce à une liberté de mouvement et grâce à la sécurité de liens affectifs solides. Il est considéré comme un sujet, acteur de son propre développement et partenaire dans un processus de coconstruction avec des adultes bienveillants.

b. ENFANT SOCIAL, EN RELATION AVEC LES AUTRES

L'enfant va s'épanouir en relation avec les autres.

Dans ces relations- enfants et adultes- il apprend avec les autres et des autres, en interagissant avec eux.

L'environnement social riche de relations positives, sécurisantes et constructives va façonner son identité et sa manière d'interagir et de gérer ses émotions.

La qualité des expériences vécues dans les relations sociales lui donnera les clefs d'une socialisation réussie.

La Crèche se doit donc d'être un lieu de vie collective qui favorise les relations interpersonnelles constructives tout en laissant suffisamment d'espace à l'épanouissement individuel.

c. L'ENFANT AVEC DES DROITS, ACTEUR DANS LA SOCIÉTÉ

La préservation de la santé, la satisfaction des besoins physiologiques, la sécurité, l'accès aux loisirs, la qualité des jeux, l'accès à la culture, la liberté d'expression et d'information, l'éducation sont des droits fondamentaux pour chaque enfant accueilli à la crèche.

A cet égard, « L'éducation s'entend comme un épanouissement complet de la personnalité, du talent et des aptitudes intellectuelles et physiques de l'enfant » (Assemblée générale des Nations Unies, 1989, article 29).

La diversité des espaces fonctionnels, la richesse des espaces de jeux extérieurs, la qualité des soins, des relations et de la communication, la diversité de l'offre pédagogique, l'accès aux animations culturelles externes sont autant de réponses mises en place.

B. NOS PRINCIPES D'EDUCATION

a. INDIVIDUALISER ET DIFFÉRENCIER

Chaque enfant est unique par sa personnalité, son potentiel d'apprentissage et son rythme de développement.

A travers une observation continue et discrète, grâce au dialogue, au travail d'équipe au partenariat avec les parents, l'éducateur va découvrir les intérêts de chacun, observer les compétences acquises, évaluer les besoins, soutenir les nouvelles expériences. Il va apporter une réponse adaptée en interagissant avec lui, en modifiant les conditions de l'environnement, afin de mettre l'enfant au cœur de ses apprentissages.

A l'intérieur d'un groupe se trouvent des individus, tous différents qui demandent une réponse individualisée. Ceci implique des pratiques éducatives souples, adaptables, qui tiennent compte des besoins individuels, qui respectent et mettent en valeur les différences.

C'est cette démarche d'accompagnement des individualités qui nous tient à cœur de développer à la Crèche.

b. RESPECTER LA DIVERSITE

Chaque enfant se distingue de l'autre par son sexe, sa nationalité, ses caractéristiques physiques, les habitudes liées à sa culture et aux valeurs philosophiques ou religieuses de ses parents, à sa langue maternelle, à son histoire dans la famille, aux valeurs éducatives du milieu familial.

Dans sa démarche d'accompagnement des individualités, la crèche tente de comprendre la culture familiale, les particularités, les coutumes, les attentes spécifiques.

L'éducateur va respecter l'identité propre de chaque enfant, sans jugement, dans une démarche d'ouverture à la diversité et s'en inspirer pour mettre en valeur cette diversité.

c. OUVRIR À L'INCLUSION

L'inclusion part du postulat que « *tous les êtres humains, avec leurs différences individuelles, leurs besoins particuliers et leurs talents propres sont des êtres normaux* ». (Extrait Document travail Lignes directrices sur l'Éducation Non Formelle des enfants et des jeunes)

Comme nous l'avons développé dans la partie « Spécificités de la Crèche » nous considérons l'approche inclusive comme une démarche qui prend en compte chaque enfant dans sa diversité et dans son individualité, capable de développer ses propres compétences en fonction de ses expériences, de ses acquis, de ses limites.

Le respect de la différence et la mise en lumière des compétences de chacun, devient un moteur pour apprendre à vivre ensemble et un facteur d'enrichissement pour l'ensemble du groupe.

Nous développons concrètement notre démarche inclusive dans la partie « Mise en œuvre de l'orientation pédagogique » de ce document.

C. ROLE DES PEDAGOGUES

a. LE SAVOIR- ÊTRE

En tant que modèle de référence pour l'enfant, l'éducateur développe des relations professionnelles vraies basées sur des valeurs importantes de respect, d'empathie, de tolérance, d'ouverture.

Les liens d'attachement générés par la qualité des relations chaleureuses et affectives donnent à l'enfant une sécurité affective et un équilibre émotionnel propice à éveiller chez lui l'envie de se lancer dans l'exploration de son environnement et à vivre des interactions sociales positives.

b. LE SAVOIR – FAIRE

- **Assurer la sécurité physique de l'enfant**

Aménager l'environnement en mettant à la disposition des enfants des matériaux adaptés à leurs compétences, en organisant les conditions propices à assurer leur sécurité physique, et en évaluant grâce à l'observation les situations à risque.

- **Organiser les conditions matérielles propices au développement autonome**

L'aménagement de l'espace, l'accès libre aux jeux adéquats et en quantité suffisante, l'adaptation des situations en fonction des besoins et des intérêts des enfants sont des tâches importantes qui soutiennent la curiosité de l'enfant et son envie de découvrir et d'expérimenter.

« Lorsqu'un enfant est libre de conduire ses propres expériences, cette autonomie lui permet de s'exprimer librement, d'expérimenter les effets de ses actions et d'en tirer profit, d'identifier ses possibilités et ses limites personnelles, d'agir sur le monde qui l'entoure, de l'influencer, de progresser vers l'intégration sociale »ⁱⁱ

- **Accompagner le processus d'apprentissage individuel**

L'éducateur considère l'enfant comme un partenaire actif et l'accompagne dans sa construction. Cela implique une présence disponible, attentive, participative, une qualité de communication verbale et non verbale, des interactions empreintes de plaisir partagé, de patience, d'encouragements en donnant du temps à l'enfant pour agir selon son rythme, ses intérêts, ses capacités.

- **Soutenir le processus de socialisation**

« La socialisation c'est pouvoir prendre en compte l'autre sans renoncer à être soi ... »ⁱⁱⁱ

L'éducateur va soutenir le processus de socialisation en mettant en place un cadre d'organisation fait de repères stables, où les règles sont expliquées, comprises et rappelées et dans lequel les interactions se passent dans le calme et la sérénité. Selon leur degré de maturité émotionnelle, les enfants vont intégrer progressivement les règles de comportement social et interagir de plus en plus avec les autres.

La transgression d'une règle va générer un accompagnement individualisé pour aider l'enfant à comprendre les conséquences de son acte, le pourquoi de la règle et à la faire sienne et en étant rassuré que la transgression ne remet pas en cause la relation affective mutuelle.

- **Observer**

En prenant du recul par rapport aux processus d'apprentissages en cours, l'éducateur observe objectivement certaines situations. Il va trouver une certaine disponibilité d'esprit pour percevoir les compétences de l'enfant et les moyens à mettre à disposition de l'enfant et lui permettre d'aller plus loin.

Cet outil permet tantôt de réaménager l'espace, tantôt de proposer de nouvelles sources de créativité et d'aller plus loin dans l'autonomie tantôt de répondre à des besoins individuels ou de gérer le groupe collectivement.

L'observation permet aussi de mettre en évidence des besoins particuliers non satisfaits ou des difficultés qui demanderont une réflexion collective en équipe.

Ces observations sont documentées et partagées entre collègues lors des réunions d'équipe, afin de mettre en place collectivement des projets éducatifs individuels liés aux compétences spécifiques de ces enfants.

Différents supports (grilles de développement, formulaires) sont à disposition des équipes pour noter les observations qui serviront de base pour élaborer les projets individuels et proposer une offre pédagogique adaptée.

- **Documenter**

La documentation est la mise en lumière des processus d'apprentissages en cours, les expériences vécues par les enfants ou le résultat des œuvres qu'ils ont réalisées.

Ces supports (photos, vidéos, exposition, classeurs, supports muraux, ...) ont l'intérêt de mettre en valeur les compétences, de stimuler l'envie de réaliser, de nourrir l'estime de soi, d'impliquer les parents dans les étapes du développement de leur enfant, de valoriser les enfants.

Concrètement nous utilisons les supports suivants :

- *Dans les groupes 0-2 ans : un carnet de liaison* qui est un trait d'union maison – crèche pour un échange quotidien d'informations utiles. Il est aussi un agréable support pour y noter les petites anecdotes cocasses qui agrémentent le quotidien ou les précieuses observations liées au développement de leur enfant. Ce carnet de liaison est remis lors du départ de l'enfant. Il est un précieux souvenir pour l'enfant et la trace de son histoire individuelle à la crèche.
- *Dans les groupes 2- 4 ans : un classeur* qui documente les expériences vécues par les enfants et certaines œuvres réalisées. Le contenu est géré par l'enfant lui-même (avec l'aide de son éducatrice) ; il peut y glisser les expériences qui sont importantes pour lui.
- *Un DVD de photos* : chaque année en juillet, les parents reçoivent un DVD de photos de leur enfant en interaction avec les autres enfants du groupe, prises lors des situations de jeu et d'expériences diverses durant une année. Au-delà du plaisir que procurent ces photos- souvenirs, c'est un moyen de visualiser les processus en cours lors des activités de leur enfant.

Dès 2018 : dans le hall d'entrée, un déroulement régulier de photos sur écran permettra aux parents et visiteurs de la crèche de visualiser les enfants en activités dans d'autres groupes d'âge, ceci en accord avec eux.

- **Travailler en équipe**

Le travail en équipe revêt trois objectifs :

1. La mise en commun des observations dans le but d'analyser et d'élaborer collectivement le projet individuel de chaque enfant ;
2. La mise en commun de difficultés rencontrées, de remises en question, de suggestions, dans un but d'entraide, pour harmoniser nos pratiques éducatives et d'assurer une stabilité pour les enfants ;
3. La mise en commun d'idées pour élaborer des projets novateurs pour l'ensemble de la crèche.

Concrètement :

- Une réunion d'équipe par groupe est programmée 1x/2 semaines
- Une réunion pour l'ensemble des équipes est programmée 1x/mois en soirée.

- **Assurer le partenariat avec les parents**

Les parents sont nos principaux partenaires tout au long du séjour de l'enfant à la crèche. L'enfant se sent d'autant plus sécurisé que la relation avec ses parents est harmonieuse et se base sur la confiance et la transparence.

La crèche a besoin de la communication avec les parents, pour sécuriser l'enfant, pour reconnaître son identité familiale et culturelle afin d'harmoniser certaines pratiques éducatives à la maison et à la crèche, pour soutenir l'enfant dans ses apprentissages et pour partager nos observations quant à ses compétences acquises et à ses besoins.

Trois étapes sont importantes :

1. Avant l'entrée de l'enfant
2. Lors de la phase de familiarisation
3. Lors du séjour

Le partenariat avec les parents sera développé dans la partie « Mise en œuvre de l'orientation pédagogique » du document.

- **Assurer le partenariat avec les agents éducatifs externes**
- **Soutenir le plurilinguisme**

IV. MISE EN ŒUVRE DE L'ORIENTATION PEDAGOGIQUE

A. LA REFERENTE

Le caractère sécurisant des relations affectives à l'intérieur d'un groupe est rendu possible grâce au rôle particulier de la référente.

Chaque éducatrice est la référente de 6 enfants environ.

Elle accompagne certes tous les enfants du groupe mais elle a le rôle de porter un regard individualisé sur un nombre limité d'enfants.

Son rôle :

- Accompagner et rassurer l'enfant lors des périodes de transitions à son arrivée à la crèche ou lors de son passage dans un autre groupe.

- Travailler en collaboration avec les parents et soutenir la relation de confiance privilégiée qui s'instaure progressivement avec l'enfant et ses parents lors de ces changements.
- Documenter les observations réalisées par elle-même ou ses collègues
- S'assurer de la mise en œuvre du projet individuel élaboré en équipe, en partenariat avec la référente plurilinguisme et la référente inclusion
- Apporter en réunion, les observations d'équipe afin d'évaluer le processus de développement des compétences de l'enfant

Ce rôle de référente est très soutenu durant la phase de familiarisation et se poursuit durant tout le séjour de l'enfant dans le groupe, avant de passer le relais à la collègue (nouvelle référente) lorsque l'enfant change de groupe.

« Les besoins des jeunes enfants et des nourrissons ne sont pas différents dans la famille ou en institution, mais en institution il est infiniment plus difficile de trouver les moyens appropriés pour les satisfaire. Deux conditions fondamentales sont inséparables : qu'ils puissent trouver dans l'institution la possibilité d'établir une relation affective privilégiée et continue avec un adulte permanent, fondement du sentiment de sécurité affective, et sur cette base développer le goût et la capacité de l'activité autonome »^{iv}

B. LES SOINS

Le soin constitue un moment privilégié d'interactions entre l'éducatrice et l'enfant et est un terrain propice aux apprentissages vers une plus grande autonomie.

Principalement dans les groupes 0-2 ans, à l'âge où l'enfant a besoin d'une relation chaleureuse et personnelle, va se créer un lien d'attachement qui est à la base de son équilibre affectif. Tout naturellement, c'est donc en priorité la référente qui se charge des soins ou en son absence, la même personne chargée de son remplacement.

Par la délicatesse et la douceur de ses gestes, par leur caractère routinier et répétitif, en prévenant l'enfant des gestes à venir, en l'invitant à participer, elle crée chez lui un sentiment d'efficacité et lui permet de prendre conscience de sa valeur et de son identité.

En complément de l'attitude professionnelle de l'éducatrice et de la qualité de la relation, certains aménagements de l'espace salle de bain contribuent à faire de ces moments de soins une expérience positive d'apprentissage de nouvelles compétences.

- Les soins se donnent prioritairement selon les besoins de chacun et non pas de manière systématique, à la chaîne, ou dans la précipitation.
- La présence d'une seule table à langer par groupe permet l'intimité des soins et favorise la relation centrée sur l'enfant
- La présence de petits escaliers d'accès à la table donne à l'enfant la possibilité d'accéder de manière autonome et de participer

- L'accès aisé au matériel de soins, (vêtements, couches, produits d'hygiène) permet de rester concentré sur l'enfant et de reconnaître ses signes de motivation à participer.
- Les éviers et toilettes sont adaptés à la taille des enfants. Des miroirs inclinés permettent à l'enfant de se regarder, quelle que soit sa taille.
- Les équipements sont libres d'accès et favorisent l'autonomie (brosses à dents, essuies- mains, savon, robinets, paniers à chaussures et vêtements)

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, l'accès à la salle de bain se fait spontanément, à l'initiative de l'enfant, sans recours de l'éducatrice si l'enfant a les compétences requises.

La confiance de l'éducatrice dans ses compétences lui donne la fierté et l'estime de lui pour répondre seul à ses besoins.

Le regard attentif mais discret de l'éducatrice permet d'aider l'enfant en cas de besoin, à sa demande.

Il est à ce stade vers 4 ans, prêt pour s'adapter sereinement à l'environnement futur de l'école.

C. LES REPAS

Les menus tiennent compte de l'âge des enfants et des demandes spécifiques (allergies, végétarien, sans porc, ...).

Les allergies doivent être justifiées par certificat médical.

La texture (lisse ou morceaux) tient compte des compétences à mastiquer.

Le respect de ces spécificités nécessite donc une bonne collaboration entre les parents, la cuisinière et les éducatrices.

Dans un contexte de collectivité les repas sont proposés à heure régulière.

Leur organisation va s'adapter au processus de développement et prendre une forme différente suivant leur âge.

a. GROUPE BÉBÉS

Etant donné l'attention que la Crèche accorde à la participation des enfants dans le moment privilégié des repas, nous avons mis en place les aménagements suivants :

- L'allaitement est rendu possible pour les mamans qui le souhaitent. Elles peuvent venir allaiter à la demande du bébé (nous prévenons par téléphone) ou à horaires fixes dans l'espace accueil aménagé à cet effet. A défaut d'allaitement direct, le biberon de lait maternel peut être conservé au réfrigérateur et proposé à l'enfant par l'éducatrice en réponse à ses besoins.
- Les biberons sont proposés à l'enfant qui est tenu confortablement dans les bras de son éducatrice, en favorisant le contact visuel et la communication.

- Les premiers repas « solides » sont mixés et la texture est adaptée aux besoins. Ils sont donnés également sur les genoux, individuellement. Cette relation individuelle et personnalisée permet au jeune enfant de participer activement. D'abord par les signes qu'il manifeste par rapport au goût, à la quantité, à la texture, il contribue à satisfaire ses besoins. Ensuite en observant les gestes de l'éducatrice et en associant ses sensations de faim, de satiété, de plaisir aux paroles et aux réponses de l'éducatrice, il prend conscience de lui-même et de ses capacités à interagir avec l'autre. Petit à petit le comportement spontané devient un acte volontaire. *« Si le bébé peut avoir confiance dans le fait qu'il peut influencer sur les événements qui le concernent et qui lui arrivent, il peut se sentir sujet participant et non dirigé et manipulé, et cela aboutit au renforcement de son sentiment d'efficacité »^v.*

Concrètement, au niveau de l'aménagement, un espace est spécialement aménagé pour la préparation des biberons et le service des repas. Il est séparé par une petite barrière qui permet de se concentrer sur l'enfant qui mange et qui permet aux autres enfants de patienter tout en gardant le contact visuel et en étant rassurés.

b. GROUPES 12 MOIS – 24 MOIS (COCCINELLES ET CANARDS)

Au fil du temps, grâce au processus de développement les enfants deviennent capables de se tenir assis. Nous proposons d'abord la table-banc individuelle (Pikler) qui sécurise l'enfant dans la position assise et qui lui donne l'autonomie nécessaire pour apprendre à utiliser une cuillère et à essayer de s'alimenter et de boire seul avec l'aide de l'adulte.

Progressivement les enfants se retrouvent à quatre, assis sur des petits tabourets autour d'une petite table basse, les pieds en contact avec le sol, et aidés par deux éducatrices, tandis que les autres continuent de jouer en sachant que leur tour viendra et en gardant le contact visuel avec l'éducatrice.

Les aliments sont présentés dans des plats transparents et ceux-ci restent visibles au milieu de la table afin que l'enfant puisse exprimer ses souhaits en montrant les aliments. Les cruches d'eau sont transparentes et l'eau est servie dans des verres transparents pour visualiser la quantité et le mouvement de l'eau lors de la manipulation.

La régularité des séquences et des rythmes instaurés permettent de sécuriser les enfants et de les faire patienter dans un climat serein.

Au fur et à mesure des mois, les enfants acquièrent de plus en plus de compétences et expriment la fierté de manger seuls... Les repas peuvent alors être proposés collectivement (deux tables avec environ 5 enfants) avec le soutien des éducatrices qui les aident dans leurs apprentissages.

Dans ces groupes, l'éducatrice ne mange pas en même temps que les enfants.

Au niveau des infrastructures, l'espace repas est séparé de l'espace jeux pour répondre aux exigences de calme et de sérénité.

c. GROUPES 24- 36 MOIS (SOURIS – PETITS LOUPS)

L' enfant dans ces deux groupes est capable de manger relativement « seul », aidé au besoin par l'éducatrice.

Il a intégré certaines règles sociales communes : il n'est pas permis de renverser volontairement son assiette ou son verre, de jouer avec la nourriture en la malaxant dans ses mains, de se servir dans l'assiette du voisin, ...

Sa participation est sollicitée pour se nourrir de façon autonome, mais aussi pour exprimer ses souhaits par rapport au choix des aliments présentés, à la quantité, ou pour participer à la préparation de la table selon sa motivation.

Les aliments sont présentés dans des plats transparents et ceux-ci restent à disposition au milieu de la table afin que l'enfant puisse exprimer ses souhaits et progressivement se servir seul, selon ses compétences.

Les cruches d'eau sont transparentes et l'eau est servie dans des verres transparents pour visualiser la quantité et le mouvement de l'eau lors de la manipulation.

Dans ces groupes, à un moment de l'année, lorsque les enfants sont autonomes pour se nourrir, les éducatrices mangent avec les enfants dans le but de créer à table une ambiance familiale et pour servir de modèle et créer l'envie.

L'imitation peut être à certains moments un déclencheur auprès des enfants mais ils ne seront jamais forcés à manger contre leur gré.

d. GROUPE 3-4 ANS (ÉCUREUILS)

Le repas constitue un moment de détente partagé dans le groupe, de convivialité, de plaisir et d'apprentissages vers l'autonomie.

Les plats étant présentés sous la forme d'un buffet, les enfants vont se servir et choisissent les aliments selon leurs envies et leur appétit.

Avec le soutien de l'éducatrice ils vont apprendre à reconnaître les aliments (goûter mais pas forcer à manger) , à faire des choix, à gérer les quantités mises dans l'assiette (ils vont être sensibilisés aux valeurs du respect des aliments et du non gaspillage) ; ils vont manipuler leur assiette avec de plus en plus de dextérité, ils vont participer (ou pas !) spontanément à la préparation de la table, ils vont respecter les règles sociales.

La présentation du menu et la composition des plats est également un support pour découvrir les différents aliments, leur couleur, leur catégorie, leur goût spécifique, leur apport pour la santé et de se familiariser avec les bases de la pyramide alimentaire.

Les compétences acquises au fur et à mesure des expériences vécues dans les groupes d'âge antérieurs leur donnent des capacités d'observation, de réflexion, de déduction, de mémorisation, d'autonomie et de socialisation impressionnantes.

D. LES SIESTES

Le sommeil a une valeur toute particulière pour le développement, la santé et le bien-être des enfants.

Particulièrement chez les bébés le moment de les coucher est lié au degré de fatigue et des signes qui l'accompagnent. Il a lieu à différents moments de la journée, selon les manifestations que l'éducatrice apprend à décoder et selon les rythmes de chacun.

L'endroit choisi pour se reposer dépend des habitudes de l'enfant : l'un va préférer le landau, et dormira plus paisiblement à l'air libre (à l'extérieur) alors que l'autre se sentira plus à l'aise dans le couffin, sur un pouf, à proximité de l'éducatrice, ou directement dans son petit lit disposé dans le dortoir occulté.

Les objets de transition familiers contribuent aussi à le sécuriser : doudou, tissu, sucette, odeur familière, etc...

La patience de l'éducatrice, ses gestes attentionnés à leur égard, sa présence rassurante à proximité, son observation, ses réponses adaptées aux besoins individuels contribuent à créer une ambiance générale sereine propice pour la relaxation et le repos des enfants.

Progressivement dans les autres groupes, les rythmes s'installent et la majorité des enfants va se reposer à l'heure proposée (12h30) qui correspond à leur besoin de récupérer de l'énergie, après une matinée bien active.

Mais cela n'exclut en rien les possibilités de coucher un enfant à d'autres moments de la journée s'il en exprime le besoin.

Le lever se fait toujours à la demande de l'enfant, l'éducatrice étant disponible dans le dortoir, pour rassurer en cas de mauvais rêve, pour détendre avant de s'endormir, pour lever et habiller celui qui va aller jouer en attendant ses copains.

Vu notre souhait de respecter les rythmes de sommeil, nous avons comme principe de ne pas interrompre le sommeil d'un enfant à la demande de ses parents. Ces demandes feront plutôt l'objet d'un échange pour comprendre les motivations et rechercher des alternatives ou pour conseiller et soutenir les parents dans leurs pratiques éducatives.

Au fur et à mesure que l'enfant grandit le temps de la sieste se raccourcit (3- 4 ans) et les différences individuelles sont nombreuses.

Pour respecter le sommeil de chacun, les enfants réveillés s'adonnent à des jeux calmes ou découvrent des livres dans la salle située à proximité.

Au réveil, l'éducatrice est disponible pour accompagner l'enfant à la salle de bains et l'aide à s'habiller, dans une relation privilégiée. Ces moments de transition se déroulent dans la plus grande sérénité et permettent des moments de complicité, de câlins et offrent la sécurité affective indispensable pour repartir ensuite vers la vie

collective.

E. LA MOTRICITE

a. LA VALEUR DE LA MOTRICITÉ

Le développement moteur commence dès la naissance et prend son appui sur la sécurité affective et la qualité des soins et du tissu relationnel établi avec son entourage.

Les premières expériences que l'enfant va pouvoir vivre ont lieu avec son corps, en relation avec les objets environnants.

Les étapes successives de son développement vont suivre des rythmes différents, selon les enfants mais constituent des constantes observables qui permettent d'aménager l'espace en conséquence et qui requièrent à chaque fois une réponse et une attitude adéquate de la part de l'éducateur.

Il importe avant tout, toujours, de sécuriser l'enfant, de lui apporter l'attention et une présence empathique pour soutenir ses expériences, maintenir sa motivation, respecter ses rythmes d'apprentissage.

Nous veillons à lui laisser une liberté de mouvement et d'action suffisante pour ne pas entraver ses étapes personnelles de développement.

b. L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Nous avons aménagé des espaces intérieurs et extérieurs propices aux expérimentations et à la liberté de se mouvoir selon l'âge des enfants.

- **Espaces intérieurs**

Un espace sécurisé est réservé aux nourrissons afin qu'ils puissent se mouvoir librement et trouver autour d'eux, à proximité de leurs mains et de leurs yeux les premiers objets de manipulation.

Nous avons abandonné les transats, les portiques, les chaises hautes (sauf exception dans certains cas particuliers durant la phase de familiarisation) et toutes les situations qui portent atteinte à leur liberté de mouvement et de manipulation.

Les gestes et les mouvements devenant de plus en plus complexes au fur et à mesure du développement, le matériel mis à disposition dans les groupes se diversifie et devient lui aussi de plus en plus complexe.

L'enfant peut explorer, manipuler, tester, pour en tirer ses propres conclusions et utiliser ses propres compétences.

Le matériel mis à disposition pour grimper, escalader, ramper se complète et évolue en fonction des compétences et pour offrir de nouveaux défis et nouvelles sensations.



Les salles sont équipées de matériel de motricité en bois dont les éléments peuvent être associés de différentes manières pour offrir de nouvelles combinaisons . Des échanges de matériel peuvent ainsi se faire entre groupes, à différents moments de la semaine, en fonction de l'observation des éducatrices et de leur décision de mettre en place des nouvelles situations.

C'est une réponse créative, souple, et évolutive en fonction des compétences acquises par les enfants au cours de leur développement dans le groupe.

De plus, un groupe (2 – 4 ans) est équipé d'un grand module de psychomotricité fixe, qui offre une multitude de possibilités d'expérimenter, de vivre des sensations différentes (tactiles, motrices, visuelles).

A d'autres moments il peut devenir l'espace repos ou relaxation dans lequel l'enfant peut se réfugier pour s'isoler ou se reposer.

Etant installé depuis Aout 2017, nous mènerons durant l'hiver une réflexion quant à une organisation qui permette de donner accès aux enfants des autres groupes durant la journée.

Les besoins évoluent...alors que les besoins de mouvement, de manipulation et d'expérimentations motrices sont omniprésents chez les bébés et les enfants en bas âge (0-2 ans), nous observons que d'autres besoins complémentaires viennent quelque peu compléter ce besoin de bouger et de mouvement.

Petit à petit les intérêts des enfants se diversifient : les intérêts se portent vers les jeux de construction complexes, les objets qui mettent en scène des situations de la vie quotidienne, les situations de jeux symboliques qui développent leur créativité, au-delà de la fonction initiale de l'objet utilisé.(le panier devient chapeau, la carotte

devient micro, ...)

De ce fait l'aménagement à l'étage répond à ces besoins nouveaux .

- **Espaces extérieurs**

Nous donnons priorité aux jeux extérieurs dès que la météo le permet.

Le jardin est aménagé de telle sorte qu'il soit le lieu de multiples activités motrices et propice aux expérimentations et découvertes scientifiques.

- La présence d'herbe (pelouse), de sable, de terre, d'arbres, de buissons met l'enfant en contact direct avec la nature, avec des matières différentes et donne lieu à de formidables découvertes (petits insectes, fleurs, feuilles aux couleurs changeantes selon les saisons, animaux (notre fidèle écureuil, les oiseaux ...))
- Des zones asphaltées entourent la crèche et permettent de circuler et de dépenser son énergie (tricycles, motos,) et de travailler activement comme les adultes ! (Transport de camions, brouettes...)
- Les jeux permanents permettent toutes les expériences de motricité et donnent pour chaque enfant la possibilité de découvrir des sensations nouvelles ou d'expérimenter de nouveaux petits défis qui renforcent sa confiance en lui.

Le jardin commun à tous les enfants est toutefois aménagé en trois « zones » distinctes pour répondre aux besoins selon les âges et les compétences et éviter de mettre en danger.

- Un espace bébé (poussins)
- Un espace 1- 2 ans (canards, coccinelles)
- Un espace 2- 4 ans (souris, petits loups, écureuils)

L'aménagement de l'aire réservée aux bébés a été commencée lors des travaux en 2016 et va devoir être équipée au cours du Printemps 2018 (protection solaire ; équipement pour les premières expériences tactiles et motrices).

F. LES JEUX LIBRES ET AUTONOMES

Nous accordons une attention particulière à la valeur constructive du jeu libre dans le développement de l'enfant. C'est pourquoi nous laissons du temps et de l'espace suffisant pour jouer librement .

Nous instaurons aussi les conditions favorables à la création du jeu par l'enfant lui-même.

a. LA VALEUR DU JEU LIBRE

Lors du jeu libre, l'enfant est mis en situation de pouvoir expérimenter avec curiosité, imagination et fantaisie les objets ou matériaux mis à sa disposition.

Il va manipuler, observer, transvaser, tester les matières (forme, texture, poids), superposer, peser, emboîter, jeter, pour se poser mille questions, pour combiner entre eux les éléments, pour observer les résultats, ...

Tel un petit chercheur, il fait ses expériences et accède aux premières découvertes scientifiques.

« Grâce aux répétitions d'abord fortuites, puis volontaires, il développe sa pensée et grâce à son développement cognitif, son activité évolue ».^{vi}

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, le jeu libre s'oriente vers des activités plus complexes. Grâce au langage il accède à la pensée et met en scène les situations de la vie quotidienne et maîtrise les émotions vécues qui y sont associées.

Le jeu symbolique devient de plus en plus présent.

Progressivement, alors qu'il jouait seul pour lui-même, il apprécie de partager son jeu ou sa mise en scène, chacun apportant sa part de créativité et son imaginaire, chacun apprenant de l'autre et avec les autres.

Par le jeu libre chaque enfant suit son propre rythme et apprend par lui-même. Il découvre avec intérêt les résultats de ses actions et le processus pour y arriver.

« Sans contrainte les tentatives infructueuses ne se transforment pas en échecs explicites, socialement réprochés »^{vii}

b. L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Dans chacun des groupes, l'espace destiné aux jeux libres est aménagé de telle façon que l'enfant puisse y retrouver des espaces à thème qui l'invitent à jouer. Ces thèmes évoluent et se complètent au fur et à mesure des nouveaux besoins liés au développement et à l'âge.

Exemples :

- Espace motricité
- Espace transvasements (matières différentes, contenants différents)
- Espace construction (différents matériaux, blocs, formes, couleurs poids différents)
- Espace scènes de la vie quotidienne (dînette – poupées- déguisements- princesse, château, voitures,)
- Espace créatif, artistique
- Espace jeux symboliques (château fort, garage, trains, ...)
- Espace bibliothèque (livres) relaxation, détente

c. LE CHOIX DES OBJETS MIS À DISPOSITION

Nous évitons les jeux inappropriés (aux bruits provocants, à pile, très colorés ou fragiles)

Nous privilégions des objets « neutres » qui invitent l'enfant à développer l'imagination en les utilisant selon sa créativité et sa curiosité et qui permettent de les

associer entre eux.

Exemples :

Les objets /matériaux retrouvés dans la vie quotidienne (cruches, seaux, paniers, louches, gobelets, cuillères, corbeilles, ...)

- Les matières qu'il peut retrouver dans son environnement familial (sable, pommes de pin, marrons, tissus, graines, bois, plastic, cartons,
- Les poupées figuratives
- Les languettes ou blocs en bois , les briques en carton à construire, ...

d. L'ORGANISATION DU TEMPS CONSACRÉ AUX JEUX LIBRES

Dans la Crèche, l'autonomie dans le jeu (participation volontaire et spontanée à l'initiative de l'enfant) est à la base de notre pédagogie tout au long de la journée dans chaque groupe, en dehors des moments consacrés aux soins individuels. Mais, selon l'âge des enfants, nous introduisons aussi à certains moments de la journée, des « activités à thèmes » par lesquelles les enfants sont invités à expérimenter des situations différentes qui sont en relation avec les domaines préconisés dans le cadre des champs d'action de l'Education Non formelle et qui suscitent leur intérêt et leur envie de participer.

L'enfant a toujours le choix, soit de participer au thème d'activité spécifique, soit de continuer à jouer librement. Ces moments d'activités à thème sont proposés quotidiennement entre 9h30 et 11 heures. A la demande des enfants ou pour des contraintes spatiotemporelles, celles – ci peuvent aussi avoir lieu parfois l'après – midi.

Ces activités à thème seront développées ultérieurement dans ce document.

e. LA TÂCHE DE L'ÉDUCATRICE

Elle s'efforce de ne pas influencer l'enfant en intervenant directement dans le jeu, mais plutôt d'organiser les conditions favorables pour une ambiance sereine dans le groupe et de permettre l'accès attrayant aux objets dont l'enfant a besoin.

Tous les éléments accessibles à l'enfant sont à disposition en libre choix et peuvent être utilisés en toute sécurité.

Après le moment de jeux, l'éducatrice motive les petits enfants à participer au rangement mais sans l'imposer.

Dans les groupes d'âge supérieur (3- 4ans), le rangement des pièces de jeu utilisées est demandé aux enfants grâce à une petite musique qui avertit de la fin du jeu avant le passage vers une autre transition (atelier, repas, sieste, sortie extérieure, ...)

A ce moment- là, un jeu en cours d'élaboration sera respecté ; il sera mis en sécurité afin de le poursuivre plus tard et de mettre en valeur le résultat final.

G. LES CHAMPS D'ACTION DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE

Les paragraphes antérieurs mettent en évidence l'importance que la crèche accorde aux conditions favorisant le développement de l'enfant dans l'esprit de l'éducation non formelle : qualité des relations affectives, communication verbale et non verbale, expression écoute et gestion des émotions, liberté de mouvement, participation active et volontaire de l'enfant dans les différentes situations qui le concernent.

Nous avons voulu montrer également combien il nous semble important de laisser aux enfants le temps et l'espace suffisant pour qu'ils puissent jouer librement, choisir et réaliser leurs expériences. Le choix judicieux des objets mis à leur disposition et la variété des espaces extérieurs et intérieurs suscitent leur créativité et de multiples expérimentations. L'ouverture progressive vers la vie sociale extérieure leur apporte de nouveaux outils qui nourrissent leurs compétences.

Nous soutenons ainsi le processus des apprentissages vers l'autonomie.

« L'autonomie commence dès la naissance mais prend une forme particulière à chacun des stades de développement. Pour nous les premières expériences de l'autonomie existent dès le stade du nouveau-né dans toute activité, initiée par l'enfant lui-même, sans l'intervention directe de l'adulte, et orientée par le plaisir et l'envie d'agir.

Cette activité « autonome » initiée par l'enfant lui-même est source pour lui de multiples apprentissages dans les domaines psycho - moteur, affectif ou cognitif. C'est cet ensemble d'apprentissages autonomes qui, lorsqu'ils sont respectés, constituent les fondements de l'autonomie adulte. »viii

a. NOTRE ORGANISATION

La journée est rythmée par les différents moments consacrés aux soins, aux repas, aux siestes, aux jeux libres.

Les expériences spontanées sont rendues possibles grâce au matériel de jeu qui est soit accessible en permanence, soit mis à disposition à certains moments de la journée lorsqu'il requiert le regard attentif de l'éducatrice qui veille à leur sécurité.

Les éducatrices programment aussi des activités qui seront proposées chaque jour de la semaine entre 9h30 et 11h.

Ce programme a l'avantage de couvrir les différents champs de l'éducation non formelle et de donner aux enfants la possibilité d'expérimenter de nouvelles situations.

Ces activités s'inscrivent souvent dans un projet plus large qui est développé sous différentes facettes selon l'âge des enfants.

b. EXEMPLES

Exemple 1 : Le thème de l'automne

- Ballades répétées en forêt pour observer les couleurs, pour récolter des éléments de la nature, pour observer les petits animaux
- Utilisation des trésors ainsi récoltés pour imaginer et réaliser des supports variés choisis et réalisés par l'enfant.
- Réalisation d'activités culinaires avec certains éléments récoltés (par exemple des pommes, des courges, des champignons...);
- Recherche dans les livres des caractéristiques observées (exemple : les différentes sortes de champignons, découpages des champignons préférés ...)
- Réalisation d'une affiche collective avec la participation de chacun
- Communication sur le thème dans les langues françaises et luxembourgeoises et acquisition spontanée de nouveau vocabulaire dans une ambiance ludique et décontractée.

Exemple 2 : Visite d'une exposition de peintures au musée Mudam contée par une animatrice du Musée.

- Le voyage se fait en bus (transports en commun) et exige des enfants de respecter les consignes de sécurité.
- Ils découvrent un environnement culturel nouveau, grandiose, dans lequel la culture (l'art) est mis en valeur. Ils ressentent des émotions liées à cette situation exceptionnelle.
- Grâce au talent de l'animatrice les œuvres exposées prennent vie et plongent les enfants dans un univers imaginaire qui va éveiller leur curiosité et tous leurs sens
- De retour à la crèche chacun va représenter cette expérience à sa manière sous une forme graphique
- Ce support permet un échange langagier avec l'enfant qui fièrement va décrire son dessin qui sera exposé, avec ceux des autres enfants
- Les parents pourront à leur tour partager avec l'enfant et l'éducatrice cette belle expérience
- Plus tard, l'enfant peut décider de glisser le dessin dans son classeur personnel et l'éducatrice notera pour lui et avec lui les quelques mots qui graveront ses souvenirs...

Exemple 3 : Les manipulations et transvasements

Dans le domaine des sciences et techniques, l'éducatrice propose aux enfants un environnement de jeu riche en matériel faisant partie de son quotidien. Par exemple, des louches, des arrosoirs, des seaux, des paniers, des brouettes, avec lesquels ils associent les éléments mis à leur disposition. Ils

remplissent, transportent, vident, observent ce qui se passe, recommencent encore et encore...

En fonction de leur âge, les enfants ont également à disposition à certains moments, dans leur salle, des matières différentes (bouchons de liège, graines de pangra, couvercles de différentes grandeurs, feuilles d'arbre séchées, papier, graines, pâtes, sable, eau,...) et les associent à des contenants différents , (paniers en osier en tissu ou en plastique, bassines, louches, cuillères, gobelets)

Ces expériences de manipulation et transvasement ont lieu chaque jour, spontanément lors des jeux extérieurs ou sont rendues possibles à l'intérieur des salles avec la contribution de l'éducatrice qui aménage l'espace en conséquence.

Le journal de bord complété par les équipes donnera un aperçu plus détaillé de la manière dont les différents champs sont exploités à la crèche.

H. LE PLURILINGUISME

Notre programme d'éducation plurilingue vise à soutenir les enfants dans leur développement langagier, à les sensibiliser aux deux langues français et luxembourgeois et à mettre en valeur leurs langues maternelles ainsi que la diversité linguistique en associant les parents à cette démarche.

a. LA PHASE PREPARATOIRE

1. Participation de la Crèche au Projet de recherche « Developing multilingual pedagogies in early children education ».

Ce projet cofinancé par le Fonds National de la Recherche et le Ministère de l'Education nationale, Enfance, Jeunesse, vise à développer à la fois les compétences linguistiques d'enseignant(es) et d'éducatrices (trices) qui travaillent avec les enfants de 2 à 5 ans et les compétences multilingues des enfants. Dans le cadre du projet, les chercheurs (Dr Kirch, Dr Andersen, Madame Mortini, Madame Du Letizia) ont documenté et analysé avec des éducatrices de plusieurs structures d'accueil (dont notre crèche) et des enseignantes, les pratiques langagières des enfants via des séquences filmées. Quelques séquences seront publiées sur le site Web du Ministère de l'Education Nationale, du SNJ, et de l'Université de Luxembourg.

Cette recherche a mobilisé de nombreuses heures de participation active de ces deux éducatrices du groupe 3-4 ans, qui ont pu observer, documenter, analyser leurs pratiques et les compétences langagières des enfants dans leur quotidien à la Crèche et développer des outils pour accompagner les enfants dans leurs

apprentissages et évaluer les acquis.

Elles ont aussi développé avec les parents des formes de partenariat pour mettre en valeur les langues maternelles.

Exemples :

- Participation d'un parent venu à la crèche lire une histoire et l'animer dans sa langue maternelle,
- Participation de certains parents qui se sont enregistrés via l'utilisation d'un Ipad qui a ensuite été utilisé avec les enfants à la crèche ;
- ...

2. Participation à la formation Référente Pédagogique en 2017

Parallèlement à la recherche décrite ci-dessus, ces deux mêmes éducatrices ont participé à la formation de référente pédagogique.

Dès octobre 2017, l'une d'entre elles prendra les fonctions de référente pédagogique à la Crèche.

Son rôle sera de coordonner la mise en place du programme plurilingue à la crèche à savoir :

- Accompagner les collègues dans la recherche des moyens à mettre en place pour soutenir le développement du langage et mettre en valeur les langues maternelles
- Développer le plan de formation continue
- Mettre en place un outil de suivi du développement langagier, à partir de l'observation
- Initier et soutenir le partenariat avec les parents
- Assurer le suivi de ce partenariat avec les parents

b. NOTRE PROGRAMME PLURILINGUE

Le modèle choisi dans notre crèche est de donner l'accès spontané aux langues luxembourgeoises et françaises, grâce à l'imput langagier des éducatrices présentes dans le groupe.

Nos priorités sont :

- Soutenir l'expression spontanée et la communication verbale et non verbale de chaque enfant, quel que soit son âge, à tout moment de la journée et dans chaque situation

- Proposer dans chaque groupe un environnement riche et diversifié propice à soutenir la participation et l'expression des enfants sous une forme ludique et non formelle (livres, contines, marionnettes, images, photos, ...)
- Mettre en valeur la langue maternelle de chaque enfant (grâce aux ressources langagières des éducatrices de toute la crèche ou à partir de supports)
- Associer les parents à la mise en valeur de leur langue maternelle en les invitant à participer à certaines activités langagières dans leur langue spécifique
- Mettre les enfants en lien avec l'environnement extérieur et ses réalités linguistiques lors des sorties dans des lieux différents
- Assurer de la formation continue de chaque membre du personnel en matière de plurilinguisme
- Observer, documenter, évaluer en équipe le processus de développement du langage

Nos projets concrets pour l'automne 2017 sont :

- La mise en place des fonctions de la référente.
Elle est déchargée du groupe 20 heures par semaine pour un travail d'observation et de soutien sur le terrain, pour un travail de collaboration avec ses collègues, pour analyser et documenter les pratiques langagières, pour diversifier et mettre en place des moyens nouveaux (livres, contines, musiques, mots spécifiques utilisables dans la langue maternelle de l'enfant,) pour informer et motiver les parents, pour lancer des projets de mise en réseaux avec l'extérieur (musées, philharmonie, Traffo, chocolaterie, nouvelle école de Clausen, Rotondes, maison de retraite de Clausen), pour travailler en collaboration avec la référente inclusion et avec la chargée de direction.
- L'organisation d'une journée pédagogique en septembre 2017 sur le thème du plurilinguisme pour l'ensemble de l'équipe. Cette journée de formation et de réflexion collective vise à coordonner les méthodes et les moyens à mettre en place dans chaque groupe, selon l'âge des enfants.
- L'organisation de deux réunions de parents (0-2 ans) et (2-4 ans) pour présenter le programme multilingue de la crèche, présenter les fonctions de la référente multilingue et inviter les parents à participer à la mise en valeur de leurs langues maternelles.
- La mise en place de projets concrets de collaboration avec les parents intéressés à soutenir le développement langagier dans leur langue maternelle
Exemple : partage de chansons plurilingues apportées par les parents et qui seront regroupées dans un même CD utilisable dans chaque groupe ; écoute régulière à la crèche ou à la maison du CD réalisé en 2015 avec la

participation des enfants de la crèche et qui reprend par thème des chansons en français et luxembourgeois, ...

- La conception de supports destinés aux parents (lettres, affiches, formulaires...) réalisés dans différentes langues de communication (Anglais, français, allemand)

I. L'INCLUSION

Une référente inclusion a été choisie en septembre 2017 pour soutenir la démarche d'inclusion au sein de la Crèche.

Elle est déchargée de sa tâche éducative 20 heures par semaine pour être au sein de l'équipe, une personne ressource qui coordonne l'implantation du concept inclusif.

a. LA PHASE PREPARATOIRE

Toute l'équipe a bénéficié au Printemps 2017 d'une journée de supervision sur le thème de l'inclusion, assurée par le service Incluso.

La référente bénéficie en 2017 d'un coaching individualisé par le service Incluso afin de réfléchir aux principes essentiels de la démarche inclusive (accès à tous les enfants ; participation de tous ; approche éducative personnalisée centrée sur l'autonomie et la participation) et afin de clarifier sa mission (soutien à l'équipe, collaboration avec les parents et les professionnels extérieurs, mise en place de projets individuels et d'outils pédagogiques, élaboration d'outils d'observation et d'évaluation en équipe ...) Cette supervision assurée par le service Incluso pourrait se poursuivre en 2018 en fonction des besoins particuliers rencontrés par la Crèche dans sa démarche d'inclusion.

b. LA MISE EN PRATIQUE

- La Formation spécifique de référente pédagogique.
Notre référente pédagogique participera à une formation organisée pour les référentes Inclusion au cours du Printemps 2018.
- La participation et le soutien pédagogique de la référente lors des réunions d'équipe.
Durant les réunions d'équipe sont mises en commun les observations des éducatrices quant aux compétences acquises des enfants, aux apprentissages en cours et aux besoins qui nécessitent un soutien particulier pour l'enfant ou pour l'équipe.
La référente participe à mettre en place un projet individuel et les moyens nécessaires à sa réalisation (aménagement de l'espace, moyens supplémentaires en personnel, organisation, outils pédagogiques spécifiques,

formation du personnel)

Dans un deuxième temps, la référente évalue avec ses collègues les résultats du projet mis en place et des bénéfices pour l'enfant et pour le groupe.

Au besoin ce projet peut être poursuivi ou adapté au processus en cours.

- L'observation de la référente et le soutien dans les groupes d'enfants.
L'observation sur le terrain, dans les différents groupes, permet à la référente d'identifier et de mieux comprendre les besoins et également de guider ses collègues dans la réalisation des projets mis en place.
- Le partenariat avec les parents
Les parents sont des personnes ressources indispensables pour aider les éducatrices à comprendre l'enfant et pour lui apporter les réponses adaptées à ses besoins. Ce projet sera d'autant plus efficace qu'il sera partagé et soutenu par les parents.
Actuellement la référente organise des réunions spécifiques en priorité avec les parents qui le demandent ou/et dont les enfants présentent des besoins spécifiques interpellants.
L'objectif étant un partage des compétences de chacun (parents, crèche) pour soutenir l'enfant dans ses apprentissages.
Idéalement l'objectif sera de proposer une rencontre annuelle à chaque parent dont l'enfant est accueilli à la Crèche. Cela va dépendre de nos moyens en termes de disponibilité de temps.
- Le partenariat avec les professionnels
La référente entretient le lien et la collaboration avec tous les intervenants professionnels en relation avec l'enfant et sa famille.
(Échanges téléphoniques, réunions de concertation pour la mise en place du projet individuel, pour clarifier les rôles de chacun, pour préparer de l'orientation scolaire après la crèche, ...)
L'expérience nous a enseigné combien cette collaboration est indispensable pour la cohérence du travail en équipe et l'efficacité des interventions en faveur des enfants et de leurs parents.

REMARQUE IMPORTANTE

Le plurilinguisme et l'inclusion nous semblent représenter deux aspects d'un même objectif. Il s'agit d'accompagner les enfants dans un processus d'apprentissage vers l'autonomie et de leur apporter les moyens de participer activement à la vie collective, de s'épanouir et d'être reconnus dans leur identité et leur diversité.

C'est pourquoi à la Crèche, les deux référentes vont travailler en étroite collaboration et s'entraider dans leurs nouvelles fonctions de référente.

Elles pourront trouver un appui auprès de la chargée de direction qui reste garante de la cohérence des projets en adéquation avec le présent concept.

J. DÉVELOPPEMENT DE LA QUALITÉ

L'année 2018 va permettre d'intégrer et de mettre en pratique dans la sérénité les changements induits par les récentes exigences réglementaires qui se sont succédées (plurilinguisme, inclusion, éducation non formelle) et de terminer enfin les derniers aménagements internes.

a. ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES

Pour soutenir les équipes, la Crèche prévoit de poursuivre la collaboration avec Arcus sous la forme d'un accompagnement sur le terrain :

- Observation
 - Feedback
 - Analyse en équipe des pratiques
 - Définir de nouveaux projets
 - Réévaluation périodique
- L'objectif est d'améliorer nos pratiques en adéquation avec le projet pédagogique, dans l'esprit de l'Education Non Formelle.

b. FORMATIONS INDIVIDUELLES

Dans le calcul des heures de formations obligatoires nous comptabilisons les heures de formations collectives et individuelles suivies durant l'année 2017. En 2018 chaque éducatrice choisira des formations individuelles proposées principalement sur le site enfancejeunesse.lu

ⁱ L'observation par l'adulte : base de l'autonomie de l'enfant. Anna Tardos Agnès Szanto. Autonomie et activités du bébé. Association Pikler Loczy Editions Eres

ⁱⁱ Les fondements d'une vraie autonomie chez l'enfant. Judith Falk Extrait du livre Autonomie et activités du bébé. Association Pikler Edition Eres.

ⁱⁱⁱ L'enfant a besoin de repères. Laurence Yème. Kanner am Focus. 1/2017

^{iv} Du soin et du relationnel entre professionnels et enfants. Judith Falk. Association Pikler Loczy. Edition Eres.

^v Du soin et du relationnel entre professionnel et enfant. Ce qui fonde la relation. Judit Falk . Association Pikler Loczy. Edition Eres.

^{vi} L'activité libre du jeune enfant. Choix de jouets, objets et jeux. Association Pikler. France.

^{vii} Qu'est-ce que l'autonomie dès le premier âge ? Anna Tardos. Autonomie et activités du bébé. Association Pikler Loczy. Edition Eres.

^{viii} Autonomie et/ou dépendance. Anna Tardos .Autonomie et activités du bébé. Association Pikler Loczy Editions Eres.